



ADAPTALIA CHEF D'ENTREPRISE SANTÉ

LE CHEF D'ENTREPRISE CHOISIT :



Sa solution

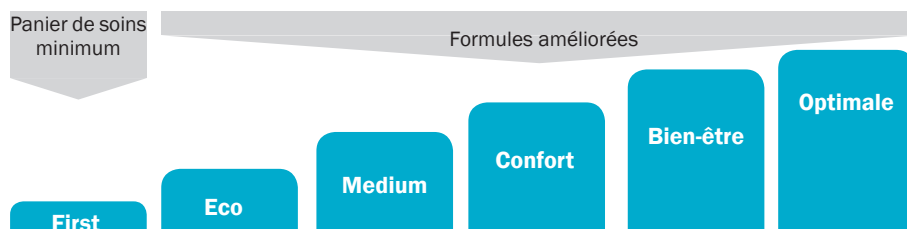
Parmi 6 niveaux de formules



Qui est couvert ?

Lui uniquement ou lui et sa famille.

6 niveaux au choix



Les garanties proposées sont **conformes au décret n° 2014-1374 du 18 Novembre 2014 sur le nouveau contrat responsable**. Le contrat permet donc de bénéficier d'une taxe d'assurance réduite et des avantages de fiscalité Madelin.

IL PEUT



Compléter ou non la formule socle choisie par **une surcomplémentaire**

(En fonction du niveau de garantie choisit par l'entreprise, le chef d'entreprise aura le choix entre une ou plusieurs surcomplémentaires)



Compatible avec les formules de base :



Le contrat surcomplémentaire est non responsable mais permet au chef d'entreprise de compléter les garanties plafonnées dans le contrat socle. Par exemple les dépassements d'honoraires.

LES ATOUTS DE L'OFFRE

- Une offre identique à celle proposée aux salariés.
- Une offre socle **responsable** qui bénéficie d'un **cadre fiscal avantageux**.
- Des garanties très étendues : du **socle minimum de garanties** à **des formules améliorées plus complètes**.
- Une **complémentaire santé** au même tarif que pour ses salariés si adhésion simultanée et garanties identiques.
- Un **dispositif de services** complet pour parer à tous les aléas de la vie (hospitalisation, chimiothérapie / radiothérapie, maternité...).
- La **qualité au meilleur coût** : dans un réseau de 6 000 professionnels de santé partenaires Itelis, l'assuré bénéficie de tarifs négociés et de services privilégiés sur des produits de qualité.



Adaptalia Chef d'entreprise Santé (1/2)

Régime général

Formules socles 6 niveaux au choix = garanties communes à tous les salariés - Prestations versées en complément de celles de la Sécurité sociale

		FIRST	ECO	MEDIUM	CONFORT	BIEN-ÊTRE	OPTIMALE
L'HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE							
Frais de séjour en établissement conventionné		100% BR - MR	100% FR - MR	100% FR - MR	100% FR - MR	100% FR - MR	100% FR - MR
Frais de séjour en établissement non conventionné		100% BR - MR	90% FR - MR limités à 100% BR	90% FR - MR limités à 200% BR	90% FR - MR limités à 300% BR	90% FR - MR limités à 400% BR	90% FR - MR limités à 500% BR
Honoraires de médecins	Adhérents au CAS	100% BR - MR	190% BR - MR	270% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR	570% BR - MR
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	170% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR
Forfait journalier		100% forfait	100% forfait	100% forfait	100% forfait	100% forfait	100% forfait
Chambre particulière		-	30€ / jour	55€ / jour	80€ / jour	95€ / jour	130€ / jour
Lit d'accompagnant (dans la limite de 10 jours par année civile et par bénéficiaire, pas de limite pour les enfants bénéficiaires de moins de 16 ans)		-	20€ / jour	40€ / jour	60€ / jour	75€ / jour	90€ / jour
FORFAIT NAISSANCE OU ADOPTION (prestation doublée en cas de naissances multiples)		-	320€	480€	640€	800€	960€
LES FRAIS DE TRANSPORT		100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR
LA MÉDECINE COURANTE							
Consultations et visites de médecins généralistes	Adhérents au CAS	100% BR - MR	190% BR - MR	220% BR - MR	320% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	170% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR
Consultations et visites de médecins spécialistes	Adhérents au CAS	100% BR - MR	190% BR - MR	270% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR	570% BR - MR
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	170% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR
Actes d'imagerie, échographie et doppler de médecins	Adhérents au CAS	100% BR - MR	190% BR - MR	270% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR	570% BR - MR
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	170% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR
Actes de chirurgie, actes techniques médicaux de médecins	Adhérents au CAS	100% BR - MR	190% BR - MR	270% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR	570% BR - MR
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	170% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR
Auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes ...)		100% BR - MR	170% BR - MR	220% BR - MR	320% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR
Actes de biologie médicale		100% BR - MR	170% BR - MR	220% BR - MR	320% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR
Test ADN de dépistage de la trisomie 21 ⁽¹⁾		-	200€	300€	400€	500€	600€
Actes thérapeutiques non remboursés ⁽²⁾ : Acupuncture, Ostéopathie, Chiropractie, Etiopathie, Psychologie		30€ / séance 1 séance maxi	30€ / séance 3 séances maxi	40€ / séance 3 séances maxi	50€ / séance 3 séances maxi	50€ / séance 4 séances maxi	65€ / séance 4 séances maxi
LA PHARMACIE							
Médicaments à service médical rendu faible ou modéré (15% et 30%) et homéopathie remboursés par la Sécurité sociale		-	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR
Tous autres médicaments remboursés par la Sécurité sociale		100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR
Médicaments prescrits non remboursés ⁽²⁾		-	-	-	35€	50€	65€
Moyens contraceptifs féminins non remboursés ⁽²⁾		-	20€	30€	40€	55€	55€
LE MODULE SANTÉ +							
Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale ⁽²⁾		-	95€	190€	285€	350€	380€
Test de dépistage des virus impliqués dans le cancer du col de l'utérus remboursé ou non par la Sécurité sociale (une prise en charge tous les 3 ans)		-	170% BR - MR	220% BR - MR	320% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR
Dépistage de l'ostéoporose non remboursé ⁽⁴⁾		-	30€	40€	50€	60€	70€
Sevrage tabagique ⁽²⁾		30€	40€	40€	50€	50€	60€
Détartrage annuel complet sus et sous gingival ⁽³⁾		100% BR - MR	190% BR - MR	270% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR	570% BR - MR
Dépistage de l'hépatite B		100% BR - MR	170% BR - MR	220% BR - MR	320% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR
Septine 9 : cancer du côlon ⁽²⁾		-	95€	95€	95€	95€	95€
Bilan dyslexique réalisé par un orthophoniste		100% BR - MR	170% BR - MR	220% BR - MR	320% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR
Bilan diététique ⁽⁴⁾		-	40€	40€	40€	40€	40€
Tous autres actes de prévention		Selon le poste auquel ils sont rattachés et au minimum 100% BR - MR					
L'AUDITIF <i>Bénéficiez de tarifs négociés chez les audioprothésistes partenaires Itelis</i>							
Prothèses auditives		100% BR - MR	160% BR - MR	260% BR - MR	360% BR - MR	460% BR - MR	560% BR - MR
LES APPAREILLAGES, PROTHÈSES DIVERSES (autres que dentaires et auditives)		100% BR - MR	160% BR - MR	260% BR - MR	360% BR - MR	460% BR - MR	560% BR - MR
LES CURES THERMALES							
Frais médicaux, de séjour, de transport ⁽²⁾		-	-	320€	480€	640€	640€
		Limitation de la garantie des médecins non adhérents au CAS à 200% BR - MR					

(1) un test par grossesse en cas de risque de trisomie supérieur à 1/250ème (2) Par année civile et bénéficiaire

(3) En deux séances maximum. (4) Une fois par année civile et par bénéficiaire



= les garanties qui font la différence



Adaptalia Chef d'entreprise Santé (2/2)

Régime général

Formules socles 6 niveaux au choix = garanties communes à tous les salariés - Prestations versées en complément de celles de la Sécurité sociale

	FIRST	ECO	MEDIUM	CONFORT	BIEN-ÊTRE	OPTIMALE
LE DENTAIRE 🦷 <i>Bénéficiez de tarifs négociés chez les dentistes partenaires Itelis</i>						
Consultations et soins dentaires (y compris l'endodontie, les actes de prophylaxie et prévention), la radiologie, la chirurgie et la parodontologie remboursés par la Sécurité sociale	100% BR - MR	190% BR - MR	270% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR	570% BR - MR
Inlays onlays d'obturation	100% BR - MR	190% BR - MR	270% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR	570% BR - MR
Appareils amovibles (y compris appareils transitoires et réparations) remboursés par la Sécurité sociale	125% BR - MR	170% BR - MR	230% BR - MR	310% BR - MR	390% BR - MR	470% BR - MR
Prothèse fixe sur une dent du fond remboursée	125% BR - MR	170% BR - MR	230% BR - MR	310% BR - MR	390% BR - MR	470% BR - MR
Prothèse fixe sur une dent du sourire ⁽¹⁾ remboursée	125% BR - MR	170% BR - MR	310% BR - MR	430% BR - MR	550% BR - MR	670% BR - MR
Limite par an et par bénéficiaire (pour les prothèses fixes)	-	1000€	1500€	2000€	2500€	3000€
Au delà, nous garantissons 125% BR-MR						
Implants remboursés par la Sécurité sociale (y compris couronne sur implant)	125% BR - MR	170% BR - MR	270% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR	570% BR - MR
Implants non remboursés par la Sécurité sociale						
Pose de l'implant (phase opératoire)	-	160€ dans la limite de 480€ ⁽²⁾	320€ dans la limite de 960€ ⁽²⁾	480€ dans la limite de 1440€ ⁽²⁾	635€ dans la limite de 1905€ ⁽²⁾	795€ dans la limite de 2385€ ⁽²⁾
Faux moignon implantaire	-	50€ dans la limite de 150€ ⁽²⁾	95€ dans la limite de 285€ ⁽²⁾	160€ dans la limite de 480€ ⁽²⁾	190€ dans la limite de 570€ ⁽²⁾	255€ dans la limite de 765€ ⁽²⁾
Pilier de bridge sur dent saine	-	127€ dans la limite de 380€ ⁽²⁾	255€ dans la limite de 765€ ⁽²⁾	380€ dans la limite de 1140€ ⁽²⁾	510€ dans la limite de 1530€ ⁽²⁾	635€ dans la limite de 1905€ ⁽²⁾
Parodontologie non remboursée par la Sécurité sociale (pour les actes de curetage, de lambeau et de greffe gingivale) ⁽²⁾	-	190€	255€	320€	480€	480€
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	125% BR - MR	200% BR - MR	300% BR - MR	400% BR - MR	500% BR - MR	600% BR - MR
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale ⁽³⁾	-	-	-	200€	400€	600€
L'OPTIQUE 👓 <i>Bénéficiez de tarifs négociés chez les opticiens partenaires Itelis</i>						
Équipement ⁽⁴⁾ avec verres simples	partenaires	100€	160€	220€	100% FR	
	non partenaires				370€	470€
Équipement ⁽⁴⁾ avec verres complexes	partenaires	200€	255€	350€	100% FR	
	non partenaires				590€	750€
Équipement ⁽⁴⁾ adulte avec verres très complexes	partenaires	200€	290€	400€	100% FR	
	non partenaire				670€	850€
Équipement ⁽⁴⁾ enfant avec verres très complexes	partenaires	200€	265€	350€	100% FR	
	non partenaires				590€	750€
Pour tous les équipements optiques, le remboursement de la monture est limité à 150€						
Lentilles de contact correctrices remboursées ou non par la Sécurité sociale (y compris lentilles jetables) ⁽²⁾	100% BR - MR	95€	130€	190€	260€	320€
Opération de la myopie ou l'hypermétropie par laser (par oeil) ⁽²⁾	-	480€	790€	950€	1110€	1110€
FRAIS D'OBSÈQUES Prestation limitée aux frais engagés	-	3170€	3170€	3170€	3170€	3170€

(1) Dents du sourire : incisives et canines supérieures et inférieures, prémolaires supérieures et premières prémolaires inférieures. Pour bénéficier de cette majoration, vous devez nous faire parvenir une facture mentionnant le numéro des dents soignées. (2) par année civile et par bénéficiaire (3) Par semestre, pour les traitements commencés après 16 ans, et durant 4 semestres consécutifs maximum. (4) Nous limitons notre prise en charge (à compter de la date d'adhésion au contrat du bénéficiaire) à 1 monture et 2 verres tous les deux ans ; tous les ans pour les enfants de moins de 18 ans ou en cas d'évolution de la vue : la modification de correction doit être justifiée par la fourniture d'une nouvelle prescription médicale ou d'un justificatif de l'opticien. Pour les assurés presbytes ne voulant ou ne pouvant pas avoir des verres progressifs, il est possible de faire réaliser un équipement pour la vision de loin et un équipement pour la vision de près tous les 2 ans. Pour un équipement dont les verres relèvent de deux classes différentes, la garantie applicable est la moyenne des garanties de chaque classe.

Lexique

- **FR - MR** : Frais réels engagés sous déduction du remboursement de la Sécurité sociale.
- **BR** : Base de remboursement de la Sécurité sociale.
- **BR - MR** : Base de remboursement de la Sécurité sociale sous déduction du montant remboursé par la Sécurité sociale.
- **CAS** : Contrat d'Accès aux Soins conclu entre l'Assurance Maladie et certains médecins.
- **Verre simple** : verre simple foyer dont la sphère est comprise entre - 6,00 et + 6,00 dioptries et dont le cylindre est inférieur ou égal à + 4,00 dioptries ;
- **Verre complexe** : verre simple foyer dont la sphère est hors zone de -6,00 à + 6,00 dioptries ou dont le cylindre est supérieur à + 4,00 dioptries et verre multifocal ou progressif ;
- **Verre très complexe** : verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique dont la sphère est hors zone de - 8,00 à + 8,00 dioptries ou verre multifocal ou progressif sphérique dont la sphère est hors zone de - 4,00 à + 4,00 dioptries.



Adaptalia Chef d'entreprise Santé (1/2)

Régime Alsace-Moselle

Formules socles 6 niveaux au choix = garanties communes à tous les salariés - Prestations versées en complément de celles de la Sécurité sociale

		FIRST	ECO	MEDIUM	CONFORT	BIEN-ÊTRE	OPTIMALE	
L'HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE								
Frais de séjour en établissement conventionné		100% BR - MR	100% FR - MR	100% FR - MR	100% FR - MR	100% FR - MR	100% FR - MR	
Frais de séjour en établissement non conventionné		100% BR - MR	90% FR - MR limités à 100% BR	90% FR - MR limités à 200% BR	90% FR - MR limités à 300% BR	90% FR - MR limités à 400% BR	90% FR - MR limités à 500% BR	
Honoraires de médecins	Adhérents au CAS	100% BR - MR	200% BR - MR	280% BR - MR	380% BR - MR	480% BR - MR	580% BR - MR	
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	180% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	
Forfait journalier		100% forfait	100% forfait	100% forfait	100% forfait	100% forfait	100% forfait	
Chambre particulière		-	30€ / jour	55€ / jour	80€ / jour	95€ / jour	130€ / jour	
Lit d'accompagnant (dans la limite de 10 jours par année civile et par bénéficiaire, pas de limite pour les enfants bénéficiaires de moins de 16 ans)		-	20€ / jour	40€ / jour	60€ / jour	75€ / jour	90€ / jour	
	FORFAIT NAISSANCE OU ADOPTION (prestation doublée en cas de naissances multiples)		-	320€	480€	640€	800€	960€
LES FRAIS DE TRANSPORT		100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	
LA MÉDECINE COURANTE								
Consultations et visites de médecins généralistes	Adhérents au CAS	100% BR - MR	210% BR - MR	240% BR - MR	340% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	190% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	
Consultations et visites de médecins spécialistes	Adhérents au CAS	100% BR - MR	210% BR - MR	290% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	590% BR - MR	
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	190% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	
Actes d'imagerie, échographie et doppler de médecins	Adhérents au CAS	100% BR - MR	210% BR - MR	290% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	590% BR - MR	
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	190% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	
Actes de chirurgie, actes techniques médicaux de médecins	Adhérents au CAS	100% BR - MR	210% BR - MR	290% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	590% BR - MR	
	Non adhérents au CAS	100% BR - MR	190% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	200% BR - MR	
Auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes ...)		100% BR - MR	200% BR - MR	250% BR - MR	350% BR - MR	400% BR - MR	500% BR - MR	
Actes de biologie médicale		100% BR - MR	200% BR - MR	250% BR - MR	350% BR - MR	400% BR - MR	500% BR - MR	
Test ADN de dépistage de la trisomie 21 ⁽¹⁾		-	200€	300€	400€	500€	600€	
Actes thérapeutiques non remboursés ⁽²⁾ : Acupuncture, Ostéopathie, Chiropractie, Etiopathie, Psychologie		30€ / séance 1 séance maxi	30€ / séance 3 séances maxi	40€ / séance 3 séances maxi	50€ / séance 3 séances maxi	50€ / séance 4 séances maxi	65€ / séance 4 séances maxi	
LA PHARMACIE								
Médicaments à service médical rendu faible ou modéré (15% et 30%) et homéopathie remboursés par la Sécurité sociale		-	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	
Tous autres médicaments remboursés par la Sécurité sociale		100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	100% BR - MR	
	Médicaments prescrits non remboursés ⁽²⁾		-	-	35€	50€	65€	
	Moyens contraceptifs féminins non remboursés ⁽²⁾		-	20€	30€	40€	55€	
LE MODULE SANTÉ +								
Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale ⁽²⁾		-	95€	190€	285€	350€	380€	
Test de dépistage des virus impliqués dans le cancer du col de l'utérus remboursé ou non par la Sécurité sociale (une prise en charge tous les 3 ans)		-	190% BR - MR	240% BR - MR	340% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	
Dépistage de l'ostéoporose non remboursé ⁽⁴⁾		-	30€	40€	50€	60€	70€	
Sevrage tabagique ⁽²⁾		30€	40€	40€	50€	50€	60€	
Détartrage annuel complet sus et sous gingival ⁽³⁾		100% BR - MR	210% BR - MR	290% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	590% BR - MR	
Dépistage de l'hépatite B		100% BR - MR	190% BR - MR	240% BR - MR	340% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	
Septine 9 : cancer du côlon ⁽²⁾		-	95€	95€	95€	95€	95€	
Bilan dyslexique réalisé par un orthophoniste		100% BR - MR	200% BR - MR	250% BR - MR	350% BR - MR	400% BR - MR	500% BR - MR	
	Bilan diététique ⁽⁴⁾		-	40€	40€	40€	40€	
Tous autres actes de prévention		Selon le poste auquel ils sont rattachés et au minimum 100% BR - MR						
L'AUDITIF <i>Bénéficiez de tarifs négociés chez les audioprothésistes partenaires Itelis</i>								
Prothèses auditives		100% BR - MR	190% BR - MR	290% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	590% BR - MR	
	LES APPAREILLAGES, PROTHÈSES DIVERSES (autres que dentaires et auditives)		100% BR - MR	190% BR - MR	290% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	590% BR - MR
LES CURES THERMALES								
	Frais médicaux, de séjour, de transport ⁽²⁾		-	-	320€	480€	640€	640€
						Limitation de la garantie des médecins non adhérents au CAS à 200% BR - MR		

(1) un test par grossesse en cas de risque de trisomie supérieur à 1/250ème (2) Par année civile et bénéficiaire (3) En deux séances maximum. (4) Une fois par année civile et par bénéficiaire

= les garanties qui font la différence



Adaptalia Chef d'entreprise Santé (2/2)

Régime Alsace-Moselle

Formules socles 6 niveaux au choix = garanties communes à tous les salariés - Prestations versées en complément de celles de la Sécurité sociale

	FIRST	ECO	MEDIUM	CONFORT	BIEN-ÊTRE	OPTIMALE
LE DENTAIRE Bénéficiez de tarifs négociés chez les dentistes partenaires Itellis						
Consultations et soins dentaires (y compris l'endodontie, les actes de prophylaxie et prévention), la radiologie, la chirurgie et la parodontologie remboursés par la Sécurité sociale	100% BR - MR	210% BR - MR	290% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	590% BR - MR
Inlays onlays d'obturation	100% BR - MR	210% BR - MR	290% BR - MR	390% BR - MR	490% BR - MR	590% BR - MR
Appareils amovibles (y compris appareils transitoires et réparations) remboursés par la Sécurité sociale	125% BR - MR	170% BR - MR	230% BR - MR	310% BR - MR	390% BR - MR	470% BR - MR
Prothèse fixe sur une dent du fond remboursée	125% BR - MR	170% BR - MR	230% BR - MR	310% BR - MR	390% BR - MR	470% BR - MR
Prothèse fixe sur une dent du sourire ⁽¹⁾ remboursée	125% BR - MR	170% BR - MR	310% BR - MR	430% BR - MR	550% BR - MR	670% BR - MR
Limite par an et par bénéficiaire (pour les prothèses fixes)	-	1000€	1500€	2000€	2500€	3000€
	Au delà, nous garantissons 125% BR-MR					
Implants remboursés par la Sécurité sociale (y compris couronne sur implant)	125% BR - MR	170% BR - MR	270% BR - MR	370% BR - MR	470% BR - MR	570% BR - MR
Implants non remboursés par la Sécurité sociale						
Pose de l'implant (phase opératoire)	-	160€ dans la limite de 480€ ⁽²⁾	320€ dans la limite de 960€ ⁽²⁾	480€ dans la limite de 1440€ ⁽²⁾	635€ dans la limite de 1905€ ⁽²⁾	795€ dans la limite de 2385€ ⁽²⁾
Faux moignon implantaire	-	50€ dans la limite de 150€ ⁽²⁾	95€ dans la limite de 285€ ⁽²⁾	160€ dans la limite de 480€ ⁽²⁾	190€ dans la limite de 570€ ⁽²⁾	255€ dans la limite de 765€ ⁽²⁾
Pilier de bridge sur dent saine	-	127€ dans la limite de 380€ ⁽²⁾	255€ dans la limite de 765€ ⁽²⁾	380€ dans la limite de 1140€ ⁽²⁾	510€ dans la limite de 1530€ ⁽²⁾	635€ dans la limite de 1905€ ⁽²⁾
Parodontologie non remboursée par la Sécurité sociale (pour les actes de curetage, de lambeau et de greffe gingivale) ⁽²⁾	-	190€	255€	320€	480€	480€
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	125% BR - MR	200% BR - MR	300% BR - MR	400% BR - MR	500% BR - MR	600% BR - MR
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale ⁽³⁾	-	-	-	200€	400€	600€
L'OPTIQUE Bénéficiez de tarifs négociés chez les opticiens partenaires Itellis						
Equipement ⁽⁴⁾ avec verres simples	partenaires	100€	160€	220€	100% FR	
	non partenaires				370€	451€
Equipement ⁽⁴⁾ avec verres complexes	partenaires	200€	255€	350€	100% FR	
	non partenaires				590€	700€
Equipement ⁽⁴⁾ adulte avec verres très complexes	partenaires	200€	290€	400€	100% FR	
	non partenaire				670€	834€
Equipement ⁽⁴⁾ enfant avec verres très complexes	partenaires	200€	265€	350€	100% FR	
	non partenaires				590€	700€
Pour tous les équipements optiques, le remboursement de la monture est limité à 150€						
Lentilles de contact correctrices remboursées ou non par la Sécurité sociale (y compris lentilles jetables) ⁽²⁾	100% BR - MR	95€	130€	190€	260€	320€
Opération de la myopie ou l'hypermétropie par laser (par oeil) ⁽²⁾	-	480€	790€	950€	1110€	1110€
FRAIS D'OBSÈQUES Prestation limitée aux frais engagés	-	3170€	3170€	3170€	3170€	3170€

(1) Dents du sourire : incisives et canines supérieures et inférieures, prémolaires supérieures et premières prémolaires inférieures. Pour bénéficier de cette majoration, vous devez nous faire parvenir une facture mentionnant le numéro des dents soignées. (2) par année civile et par bénéficiaire (3) Par semestre, pour les traitements commencés après 16 ans, et durant 4 semestres consécutifs maximum. (4) Nous limitons notre prise en charge (à compter de la date d'adhésion au contrat du bénéficiaire) à 1 monture et 2 verres tous les deux ans ; tous les ans pour les enfants de moins de 18 ans ou en cas d'évolution de la vue : la modification de correction doit être justifiée par la fourniture d'une nouvelle prescription médicale ou d'un justificatif de l'opticien. Pour les assurés presbytes ne voulant ou ne pouvant pas avoir des verres progressifs, il est possible de faire réaliser un équipement pour la vision de loin et un équipement pour la vision de près tous les 2 ans. Pour un équipement dont les verres relèvent de deux classes différentes, la garantie applicable est la moyenne des garanties de chaque classe.

Pour les bénéficiaires relevant du régime local d'Alsace-Moselle : si le cumul des prestations de l'assureur et celles du régime local dépassent les plafonds du contrat responsable, les prestations de l'assureur seront réduites à due concurrence.

Lexique

- **FR - MR** : Frais réels engagés sous déduction du remboursement de la Sécurité sociale.
- **BR** : Base de remboursement de la Sécurité sociale.
- **BR - MR** : Base de remboursement de la Sécurité sociale sous déduction du montant remboursé par la Sécurité sociale.
- **CAS** : Contrat d'Accès aux Soins conclu entre l'Assurance Maladie et certains médecins.
- **Verre simple** : verre simple foyer dont la sphère est comprise entre - 6,00 et + 6,00 dioptries et dont le cylindre est inférieur ou égal à + 4,00 dioptries ;
- **Verre complexe** : verre simple foyer dont la sphère est hors zone de -6,00 à + 6,00 dioptries ou dont le cylindre est supérieur à + 4,00 dioptries et verre multifocal ou progressif ;
- **Verre très complexe** : verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique dont la sphère est hors zone de - 8,00 à + 8,00 dioptries ou verre multifocal ou progressif sphérique dont la sphère est hors zone de - 4,00 à + 4,00 dioptries.

Exemples de remboursements

Régime général

PF = Participation Forfaitaire

	DÉPENSES	BASE DE REMBOURSEMENT	FIRST	ECO	MEDIUM	CONFORT	BIEN-ÊTRE	OPTIMALE
Soins courants								
Consultation généraliste de son médecin traitant adhérent au Contrat d'Accès aux Soins (CAS)	25 €	25 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €
			8,90 €	8,90 €	8,90 €	8,90 €	8,90 €	8,90 €
			1 € PF	1 € PF	1 € PF	1 € PF	1 € PF	1 € PF
Consultation spécialiste adhérent au Contrat d'Accès aux Soins (CAS)	60 €	28 €	18,60 €	18,60 €	18,60 €	18,60 €	18,60 €	18,60 €
			8,40 €	33,60 €	40,40 €	40,40 €	40,40 €	40,40 €
			32€ +1€ PF	6,80 € + 1€ PF	1€ PF	1€ PF	1€ PF	1€ PF
Hospitalisation								
Chambre particulière (par jour)	65 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
			0 €	30 €	55 €	65 €	65 €	65 €
			65 €	35 €	10 €	0 €	0 €	0 €
Optique								
Equipement adulte avec verres simples	Verres : 220€ Monture : 125€ Total : 345€	Verres : 4,58 € Monture : 2,84 € Total : 7,42 €	4,45 €	4,45 €	4,45 €	4,45 €	4,45 €	4,45 €
			100 €	160 €	220 €	340,55 €	340,55 €	340,55 €
			240,55 €	180,55 €	120,55 €	0 €	0 €	0 €
Dentaire								
Couronne (Dent du sourire)	500 €	107,50 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €
			59,13 €	107,50 €	258 €	387 €	424,75 €	424,75 €
			365,62 €	317,25 €	166,75 €	37,75 €	0 €	0 €

Régime Alsace Moselle

	DÉPENSES	BASE DE REMBOURSEMENT	FIRST	ECO	MEDIUM	CONFORT	BIEN-ÊTRE	OPTIMALE
Soins courants								
Consultation généraliste de son médecin traitant adhérent au Contrat d'Accès aux Soins (CAS)	25 €	25 €	19,70 €	19,70 €	19,70 €	19,70 €	19,70 €	19,70 €
			4,30 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €	4,30 €
			1 € PF	1 € PF	1 € PF	1 € PF	1 € PF	1 € PF
Consultation spécialiste adhérent au Contrat d'Accès aux Soins (CAS)	60 €	28 €	24,20 €	24,20 €	24,20 €	24,20 €	24,20 €	24,20 €
			2,80 €	33,60 €	34,80 €	34,80 €	34,80 €	34,80 €
			32€ +1€ PF	1,20 € + 1€ PF	1€ PF	1€ PF	1€ PF	1€ PF
Hospitalisation								
Chambre particulière (par jour)	65 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
			0 €	30 €	55 €	65 €	65 €	65 €
			65 €	35 €	10 €	0 €	0 €	0 €
Optique								
Equipement adulte avec verres simples	Verres : 220€ Monture : 125€ Total : 345€	Verres : 4,58 € Monture : 2,84 € Total : 7,42 €	6,68 €	6,68 €	6,68 €	6,68 €	6,68 €	6,68 €
			100 €	160 €	220 €	338,32 €	338,32 €	338,32 €
			238,32 €	178,32 €	118,32 €	0 €	0 €	0 €
Dentaire								
Couronne (Dent du sourire)	500 €	107,50 €	96,75 €	96,75 €	96,75 €	96,75 €	96,75 €	96,75 €
			37,63 €	86 €	236,5 €	365,50 €	403,25 €	403,25 €
			365,62 €	317,25 €	166,75 €	37,75 €	0 €	0 €

Remboursement de la Sécurité sociale



Remboursement AXA



Reste à charge





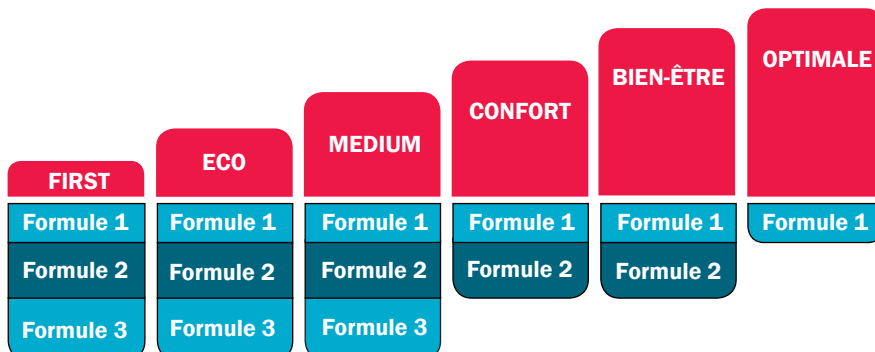
Les garanties supplémentaires pour le chef d'entreprise (1/2)

✓ Le chef d'entreprise choisit de compléter ou non le socle par **une surcomplémentaire*** :

Le chef d'entreprise peut avoir besoin d'augmenter certains postes en fonction de ses besoins personnels. Il dispose de trois niveaux au choix automatiquement déterminés en fonction du socle qu'il aura préalablement choisi.

Formule choisie par l'entreprise

Surcomplémentaire au choix du chef d'entreprise



FIRST/ ECO/ MEDIUM		
CONFORT ET BIEN - ÊTRE		
OPTIMALE		
FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3



L'HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE				
Honoraires de médecins	Adhérents au CAS	100% BR	200% BR	300% BR
	Non adhérents au CAS	150% BR	250% BR	300% BR
Chambre particulière (par jour)		15€	30€	45€
Lit d'accompagnant (dans la limite de 10 jours par année civile et par bénéficiaire, pas de limite pour les enfants bénéficiaires de moins de 16 ans)		10€ / jour	20€ / jour	30€ / jour
FORFAIT NAISSANCE OU ADOPTION (prestation doublée en cas de naissances multiples)		80€	160€	240€
LA MÉDECINE COURANTE				
Consultations et visites de médecins généralistes	Adhérents au CAS	100% BR	200% BR	300% BR
	Non adhérents au CAS	150% BR	250% BR	300% BR
Consultations et visites de médecins spécialistes	Adhérents au CAS	100% BR	200% BR	300% BR
	Non adhérents au CAS	150% BR	250% BR	300% BR
Actes d'imagerie, échographie et doppler de médecins	Adhérents au CAS	100% BR	200% BR	300% BR
	Non adhérents au CAS	150% BR	250% BR	300% BR
Actes de chirurgie, actes techniques médicaux de médecins	Adhérents au CAS	100% BR	200% BR	300% BR
	Non adhérents au CAS	150% BR	250% BR	300% BR
Auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes ...)		100% BR	200% BR	300% BR
Actes de biologie médicale		100% BR	200% BR	300% BR
Actes thérapeutiques non remboursés : Acupuncture, Ostéopathie, Chiropractie, Etiopathie, Psychologie (par année civile et par bénéficiaire)		15€ / séance	20€ / séance	30€ / séance
		Dans la limite du nombre de séance prévue par le régime socle		
LA PHARMACIE				
Moyens contraceptifs féminins non remboursés ⁽¹⁾		-	10€	10€
LE MODULE SANTÉ +				
Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale ⁽¹⁾		15€	30€	45€
Test de dépistage des virus impliqués dans le cancer du col de l'utérus remboursé ou non par la Sécurité sociale (une prise en charge tous les 3 ans)		100% BR	200% BR	300% BR
Dépistage de l'ostéoporose non remboursé		-	10€	20€
Sevrage tabagique ⁽¹⁾		-	10€	15€
Détartrage annuel complet sus et sous gingival ⁽²⁾		100% BR	200% BR	300% BR
Dépistage de l'hépatite B		100% BR	200% BR	300% BR
Bilan dyslexique réalisé par un orthophoniste		100% BR	200% BR	300% BR
Tous autres actes de prévention		100% BR	200% BR	300% BR

(1) Par année civile et bénéficiaire (2) En deux séances maximum.

* La sur complémentaire fait l'objet d'un contrat distinct non responsable mais permet au salarié de compléter les garanties plafonnées dans le contrat socle.



Les garanties supplémentaires pour le chef d'entreprise (2/2)

FIRST/ ECO/ MEDIUM				
CONFORT ET BIEN - ÊTRE				
OPTIMALE				
	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3	
L'AUDITIF <i>Bénéficiez de tarifs négociés chez les audioprothésistes partenaires Itells</i>				
Prothèses auditives	100% BR	200% BR	300% BR	
LES APPAREILLAGES, PROTHÈSES DIVERSES (autres que dentaires et auditives)	100% BR	200% BR	300% BR	
LES CURES THERMALES				
Frais médicaux, de séjour, de transport ⁽²⁾	80€	160€	240€	
LE DENTAIRE  <i>Bénéficiez de tarifs négociés chez les dentistes partenaires Itells</i>				
Consultations et soins dentaires (y compris l'endodontie, les actes de prophylaxie et prévention), la radiologie, la chirurgie et la parodontologie prise en charge	100% BR	200% BR	300% BR	
Inlays onlays d'obturation	100% BR	200% BR	300% BR	
Appareils amovibles (y compris appareils transitoires et réparations) remboursés par la Sécurité sociale	100% BR	200% BR	300% BR	
Prothèse fixe sur une dent du fond remboursée	100% BR	200% BR	300% BR	
Prothèse fixe sur une dent du sourire ⁽¹⁾ remboursée	100% BR	200% BR	300% BR	
Implants non remboursés par la Sécurité sociale				
Pose de l'implant (phase opératoire) ⁽²⁾	40€ dans la limite de 120€	75€ dans la limite de 225€	115€ dans la limite de 345€	
Faux moignon implantaire ⁽²⁾	10€ dans la limite de 30€	25€ dans la limite de 75€	35€ dans la limite de 95€	
Pilier de bridge sur dent saine	30€ dans la limite de 90€ ⁽²⁾	60€ dans la limite de 180€ ⁽²⁾	90€ dans la limite de 270€ ⁽²⁾	
Parodontologie non remboursée par la Sécurité sociale (pour les actes de curetage, de lambeau et de greffe gingivale) ⁽²⁾	100€	200€	300€	
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	100% BR	200% BR	300% BR	
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale ⁽³⁾	100€	200€	300€	
L'OPTIQUE  <i>Bénéficiez de tarifs négociés chez les opticiens partenaires Itells</i>				
Équipement ⁽⁴⁾ avec verres simples	partenaires	100€	200€	300€
	non partenaires			
Équipement ⁽⁴⁾ avec verres complexes	partenaires	100€	200€	300€
	non partenaires			
Équipement ⁽⁴⁾ adulte avec verres très complexes	partenaires	100€	200€	300€
	non partenaires			
Équipement ⁽⁴⁾ enfant avec verres très complexes	partenaires	100€	200€	300€
	non partenaires			
Pour tous les équipements optiques, le remboursement de la monture est limité à 150€				
Lentilles de contact correctrices remboursées ou non par la Sécurité sociale (y compris lentilles jetables) ⁽²⁾	30€	60€	90€	

(1) Dents du sourire : incisives et canines supérieures et inférieures, prémolaires supérieures et premières prémolaires inférieures. Pour bénéficier de cette majoration, vous devez nous faire parvenir une facture mentionnant le numéro des dents soignées. **(2)** par année civile et par bénéficiaire **(3)** Par semestre, pour les traitements commencés après 16 ans, et durant 4 semestres consécutifs maximum. **(4)** Nous limitons notre prise en charge (à compter de la date d'adhésion au contrat du bénéficiaire) à 1 monture et 2 verres tous les deux ans ; tous les ans pour les enfants de moins de 18 ans ou en cas d'évolution de la vue : la modification de correction doit être justifiée par la fourniture d'une nouvelle prescription médicale ou d'un justificatif de l'opticien. Pour les assurés presbytes ne voulant ou ne pouvant pas avoir des verres progressifs, il est possible de faire réaliser un équipement pour la vision de loin et un équipement pour la vision de près tous les 2 ans. Pour un équipement dont les verres relèvent de deux classes différentes, la garantie applicable est la moyenne des garanties de chaque classe.

Votre interlocuteur AXA

Entreprise Responsable, AXA France développe depuis plusieurs années des produits d'assurance à dimension sociale et environnementale.

* Les services sont des preuves de nos engagements : rendre vos démarches plus simples et plus claires, vous conseiller dans la durée, vous apporter une présence engagée dans les moments clés et être en permanence à votre écoute.

Avec **AXA Votre SERVICE**, nous vous apportons en plus de vos garanties, des services pour vous faciliter la vie.

En savoir plus sur entreprise.axa.fr